

# L'aménagement du territoire en Basse-Normandie

---

**BASSE-NORMANDIE MACÉDOINE**

---

- ▶ **Aménager le territoire, c'est quoi ?**
- ▶ **L'Aménagement du territoire et la planification**
- ▶ **Le Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT)**

## Aménager le territoire, c'est quoi?

À chaque point du territoire régional, les Bas-Normands doivent avoir accès aux services et aux transports publics, aux activités économiques et aux loisirs. Aménager le territoire, c'est donc favoriser le développement harmonieux de la région sur le plan économique, social et culturel, en préservant l'équilibre entre zones urbaines et zones rurales.

## L'Aménagement du territoire et la planification

La Région a pour actions dans ce domaine :

- ▶ Participation à l'élaboration de la politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire ;
- ▶ Suivi de la mise en Suvre du schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT) ;
- ▶ Suivi de la mise en Suvre du contrat de projets État-Région ;
- ▶ Élaboration d'un schéma régional de transport ;
- ▶ Organisation des services de transport routier non urbain des personnes et des transports ferroviaires de la région
- ▶ Élaboration d'un schéma régional des infrastructures et des transports. La Région a mis en place une Direction de l'Aménagement du Territoire, de la Prospective et de la Planification.

## Le Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT)

Le SRADT est un document stratégique qui fixe les orientations fondamentales, à moyen terme, du développement durable du territoire régional. Il définit notamment les principaux objectifs relatifs à la localisation des grands équipements, des infrastructures et des services d'intérêt général qui doivent concourir, au sein de la région, au maintien d'une activité de service public dans les zones fragilisées. Les projets économiques porteurs d'investissement et d'emplois y sont également évoqués. Il contribue au développement harmonieux des territoires dégradés, à la protection et à la mise en valeur de l'environnement, des sites, des paysages et des patrimoines naturel et urbain en intégrant les dimensions interrégionales et transfrontalières.

Les 4 défis à relever par la Basse-Normandie, identifiés par le SRADT, sont :

1. L attractivité auprès des jeunes
2. L équilibre entre les territoires ou « notre rapport à l espace »
3. Le développement durable ou « notre rapport au temps »
4. L ouverture ou « notre rapport aux autres et au monde »

Le SRADT se décompose en trois parties (à télécharger au format pdf) *fr* :

- ▶ un [cahier introductif](http://www.cr-basse-normandie.fr/documents/amenagement/sradt_cahier_introductif.pdf) [http://www.cr-basse-normandie.fr/documents/amenagement/sradt\_cahier\_introductif.pdf] présentant le document et les ambitions pour la Basse-Normandie, affichées dans le SRADT, à l'horizon 2025,
- ▶ un « [Volume 1](http://www.cr-basse-normandie.fr/documents/amenagement/sradt_volume_1.pdf) [http://www.cr-basse-normandie.fr/documents/amenagement/sradt\_volume\_1.pdf] » comprenant un diagnostic global de la région Basse-Normandie et aboutissant à la définition d'enjeux déterminants pour l'avenir de la région,
- ▶ un « [Volume 2](http://www.cr-basse-normandie.fr/documents/amenagement/sradt_volume_2.pdf) [http://www.cr-basse-normandie.fr/documents/amenagement/sradt\_volume\_2.pdf] » proposant la stratégie régionale d'aménagement à 20 ans, et sa déclinaison opérationnelle en 12 Grands Chantiers d'Aménagement du Territoire, définissant les objectifs prioritaires à 10 ans pour la Basse-Normandie.
- ▶ Une [annexe cartographique](http://www.cr-basse-normandie.fr/documents/amenagement/sradt_cartes.pdf) [http://www.cr-basse-normandie.fr/documents/amenagement/sradt\_cartes.pdf] complète le volume 2 en proposant une série de cartes stratégiques illustrant chacun des grands chantiers.